**EXERCICES DE LA CLASSE 3 (INTERNATIONALE)**

**Exercice 1 – Absence assise en groupe (2 mn). Coeff. 3**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Assis », « Reste »

**Réalisation :** Les chiens sont assis en position de base en ligne, approximativement séparés de 3 mètres. Sur autorisation, les conducteurs quittent leur chien et vont se cacher de leur chien pendant 2 minutes. Quand deux minutes se sont écoulées, les conducteurs sont autorisés à retourner dans le ring et à s’arrêter. Le commissaire les autorise alors à retourner à leur chien de manière à ce que le chien soit en position de base. Il doit y avoir au moins 3 chiens mais pas plus de 6 chiens.

**Directives de jugement :** Si un chien se lève, se couche, se déplace ou rampe de plus de la longueur de son corps, il obtient 0 point. Tout mouvement entraine une réduction des points. Si le chien aboie 1-2 fois, 1 à 2 points seront déduits. S’il aboie quasiment tout le temps, l’exercice est raté. La nervosité, comme passer son poids d’un côté à l’autre ou d’un pied sur l’autre, doit être pénalisé. Le chien peut tourner la tête et regarder ce qui se passe s’il y a des distractions ou du bruit à l’intérieur ou à l’extérieur du ring. Ceci, cependant, ne doit pas donner l’impression d’être nerveux ou anxieux. Si le chien se couche après 2 minutes et que le conducteur est déjà dans le ring, pas plus de 5 points seront accordés. Si

un chien se lève et s’approche d’un autre chien et qu’il y a un risque de bagarre, l’exercice doit être interrompu et recommencé pour tous les chiens sauf celui qui a causé le dérangement.

Il est recommandé que l’espace en dehors du ring et en face des chiens soit un espace clos. (Aucune personne, autre que des personnes de l’organisation n’est autorisée à y pénétrer). Dans les championnats d’Europe et du Monde, cette organisation est obligatoire.

**Exercice 2- Absence couchée en groupe avec diversion (4 mn). Coeff. 2**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Couché », « Reste », « Assis »

**Réalisation :** Les chiens sont assis en position de base en ligne, éloignés les uns des autres d’approximativement de 3 mètres. Le commandement « couché » à partir de la position de base est donné les uns après les autres. Les chiens doivent être commandés couchés de la gauche vers la droite et commandés assis de la droite vers la gauche, de manière à ce que le premier chien couché soit le dernier à s’asseoir et vice versa. C’est le commissaire qui donne l’autorisation de commander. Les conducteurs se rendent hors vue des chiens et restent cachés pendant 4 mn. Les chiens restent couchés et soumis à une diversion, par exemple une personne slalomant entre les chiens. Quand les 4 mn se sont écoulées, les conducteurs reçoivent l’autorisation de retourner dans le ring et se placer approximativement 3 mètres derrière leur chien. Les conducteurs sont alors autorisés à retourner à leur chien et donner le commandement assis, les uns après les autres. Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe mais pas plus de six chiens. Un commandement trop appuyé peut déranger les autres et doit être sévèrement pénalisé.

**Directives de jugement :** Un chien qui ne se couche pas au début de l’exercice, se lève, s’assoit, rampe de plus de la longueur de son corps, se couche sur le dos, pendant que le conducteur est hors vue, perd l’exercice. Tout mouvement doit clairement réduire les points.

Si le chien aboie 1 à 2 fois, 1 à 2 points seront déduits. Si le chien aboie pendant la majeure partie, l’exercice est raté. (0 points) La nervosité, comme passer son poids d’un côté sur l’autre, doit être pénalisé. Le chien peut tourner la tête et regarder ce qui se passe et peut montrer de l’intérêt s’il y a une diversion ou un bruit à l’intérieur ou à l’extérieur du ring. Ceci ne doit pas donner l’impression de nervosité ou d’anxiété cependant. Si le chien se lève et s’approche d’un autre chien et qu’il y a un risque de bagarre, l’exercice doit être interrompu et recommencé entièrement par tous les autres chiens, à l’exception de celui qui causé le dérangement.

Si le chien réagit (se couche ou s’assoit) avant le commandement du conducteur (par exemple, au commandement du voisin), pas plus de 8 points seront attribués. Si le chien a réagi trop tôt, il doit rester dans sa position (couché ou assis). Recommander entraine la perte de l’exercice.

A la fin de l’exercice, une position assise anticipée et couchée à nouveau entraîne 5 points maximum.

Pas plus de 7 points peuvent être attribués si le chien se couche sur le flanc ou ne s’assoit pas.

Si le chien s’assoit ou se lève après la période de 4 mn et que le conducteur est déjà sur le ring, pas plus de 5 points seront attribués.

Il est recommandé que l’espace en dehors du ring en face des chiens soit un espace clos (seulement les personnes de l’organisation peuvent y pénétrer), pendant l’exercice. Dans les Championnats d’Europe et du monde, cette organisation est obligatoire.

**Exercice 3 - Marche au pied. Coeff. 3**

**Commandement : *(voir article 5.9.f)*** « Au pied »

**Réalisation :** La marche au pied est testée à différentes allures, avec des changements de direction, et demi-tours. Le chien, détaché, doit volontairement suivre le conducteur, avec son épaule au niveau du genou du conducteur et garder une position parallèle. Le conducteur doit balancer les bras de façon naturelle pendant l’exercice.

La marche au pied sera testée au pas normal, lent et rapide, avec des changements de direction, des demi-tours et des arrêts. Le conducteur peut choisir des demi-tours à droite ou à gauche. Le demi-tour « à l’allemande » est acceptable de manière semblable, cependant le chien doit tourner autour du conducteur à sa droite mais très près. Le chien doit aussi être testé quand le conducteur se déplace de deux ou trois pas dans des directions différentes, et quand le conducteur fait des ¼ de tour ou des ½ tours sur place.

Le conducteur doit, quand il fait un demi-tour (180°) revenir approximativement sur la même ligne. Les quarts à gauche et à droite doivent être à 90°. Le conducteur ne doit pas tourner la tête, tourner ses épaules ni utiliser des commandements corporels quand il fait des petits pas.

Le commandement « au pied » peut être donné à chaque départ, aux changements d’allure, aux petits pas, aux tours et demi-tour sur place. Quand le conducteur s’arrête, le chien doit prendre la position de base immédiatement et sans commandement.

Tous les chiens, dans une même compétition, doivent avoir le même schéma de marche au pied.

**Directives de jugement :** Un chien qui quitte le conducteur ou suit à une distance de plus de 50 cm pendant la majeure partie de l’exercice ne peut obtenir de points. Si le chien se déplace lentement, seulement 6-7 points seront attribués. Un manque de contact et des commandements supplémentaires sont des fautes. Une position de base non parallèle doit

entraîner, à peu près, la perte de 2 points. Ralentir et s’arrêter avant, pendant ou après les changements de direction sont pénalisé. Un chien qui marche si près du conducteur que ça gêne ou fait obstacle doit être pénalisé. Le fait de toucher ou s’appuyer sur le conducteur doit être encore plus pénalisé.

**EXERCICE 4 – Debout, assis et couché pendant la marche. Coeff. 3**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Debout », « Assis », « Couché », « Au pied »

**Réalisation :** [Voir figure en appendice]. En marchant, le conducteur commande, sur autorisation du commissaire, au chien un debout, un assis et un couché. L’allure doit être naturelle. Il y a un ¼ de tour à gauche et un ¼ de tour à droite. L’endroit des ¼ de tour peut être marqué par un petit cône, ou par un marquage au sol. L’ordre des positions et l’ordre des ¼ à droite ou à gauche peut varier mais doit être le même pour tous les chiens.

Le commissaire donnera l’autorisation de commencer, de bloquer et de faire les changements de direction. Les arrêts doivent être approximativement à la moitié (5m) de la ligne droite (10m). Le conducteur continue à marcher environ 5 m, jusqu’au point suivant de changement de direction, fait demi-tour, retourne à son chien qu’il laisse sur sa gauche à 0.5 mètres, continue à marcher environ 2 m, fait demi-tour sur autorisation du commissaire et rejoint son chien. Un fois arrivé près de son chien, le conducteur commande « au pied » sans s’arrêter. L’équipe continue jusqu’au point de changement de direction (5 m), tourne à droite/gauche, et marche jusqu’au milieu du segment suivant. L’exercice continue de la même manière pour les deux positions suivantes. L’exercice se termine quand le commissaire a donné l’autorisation de s’arrêter et a annoncé « la fin de l’exercice ».

Les positions « debout », « assis » et « couché » doivent être parallèles à la ligne imaginaire joignant les points de départ/changement de direction/fin. La distance entre le chien et les points de changement de direction doit être approximativement de 0.5 m en tenant compte de la race. Les angles doivent être de 90°, et pas arrondis. Le conducteur doit passer le cône de l’angle à droite et les laisser à gauche. Toutes les parties de cet exercice sont exécutées avec l'accord du commissaire sauf les ½ tours autour du cône, et les ¼ de tours de changement de direction.

**Directives de jugement :** Si le chien s’arrête une fois dans une mauvaise position (c'est-à-dire s’assoit au lieu de se coucher) ou si le chien rate une position (ne s’arrête pas dans une position correcte en moins d’une longueur de corps), pas plus de 7 points seront attribués.

Si le chien a besoin d’un deuxième commandement pour s’arrêter ou prendre la position correcte, alors la position est ratée.

Si un chien ne s’arrête pas sur une position quelconque avant que le conducteur ait tourné, l’exercice est raté. Si le chien suit le conducteur après les commandements « debout », « assis » et « couché », un commandement supplémentaire peut être donné pour arrêter le chien. Si le chien s’arrête avant que le conducteur ait atteint le point de changement de direction suivant, l’exercice peut continuer, mais pas plus de 6 points seront accordés.

Pour obtenir des points, pour une position donnée, le chien ne doit pas bouger de plus de la longueur de son corps après le commandement. Il doit prendre la position (« debout », « assis », « couché ») avant que le conducteur ait atteint le point de changement de direction. Pour obtenir des points, au moins deux positions doivent être prises. Le jugement tiendra compte de la marche au pied. Se déplacer lentement, une mauvaise marche au pied, un changement d’allure, des angles arrondis et ne pas grader une ligne correcte (parallèle à la ligne imaginaire reliant les points) sont des fautes.

Aucun commandement supplémentaire n’est possible sur les positions. Si le chien prend une mauvaise position et que le conducteur s’en aperçoit, aucun commandement supplémentaire n’est autorisé. Cette position est de toute façon perdue. Les doubles commandements et le langage corporel doivent être pénalisés sévèrement.

**EXERCICE 5 – Rappel avec debout et couché. Coeff. 4**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Couché », « reste », « au pied » (3 fois),

« debout », « couché » **ou** gestes.

**Réalisation :** Le chien est placé en position couchée et le conducteur s’éloigne d’approximativement 30 à 35 mètres vers un point indiqué. Sur autorisation du commissaire, le conducteur rappelle son chien.

Le conducteur commande le « debout » quand le chien a parcouru environ le tiers de la distance. Sur autorisation, il rappelle le chien à nouveau. Aux deux tiers de la distance, le chien est commandé « couché ». Après le deuxième arrêt et sur autorisation du commissaire, le conducteur rappelle au pied son chien. Le commissaire n’autorise que les rappels. Le conducteur donne les commandements d’arrêt de sa propre initiative aux points indiqués par des marqueurs. Des commandements verbaux ou des gestes peuvent être mixés de manière à ce qu’un commandement de la voix puisse être utilisé pour le premier blocage, suivi par un commandement du geste pour le deuxième, mais geste et voix simultané ne sont pas autorisés. Le nom du chien peut être donné sur le premier rappel, mais nom et commandement doivent se suivre de manière à ce que l’ensemble ne donne pas l’impression d’un double commandement.

**Directives de jugement :** Le chien doit montrer sa volonté de retour sur les trois rappels.

Le chien doit garder une bonne vitesse de retour et garder le même rythme, au moins au trot. Un mouvement lent est une faute. On tiendra compte de la race pour le jugement de la vitesse. Le chien doit immédiatement, au commandement, commencer son arrêt. Pour évaluer l’arrêt, la vitesse de retour doit également être prise en considération. Il peut y avoir une tolérance sur l’arrêt des chiens rapides, mais aucune pour les chiens lents. Pour obtenir la totalité des points (pour un blocage), le chien doit s’arrêter en moins d’une longueur de corps. Pour obtenir des points sur un blocage, l’arrêt ne doit pas dépasser 3 longueurs de corps. Si plus de trois commandements de rappel sont donnés, le chien ne peut obtenir plus de 6 points. Un troisième commandement de rappel sur une position entraîne la perte de l’exercice.

Si un chien rate une position, (c'est-à-dire ne s’arrête pas dans les limites), pas plus de 6 points seront attribués. S’il n’y a aucune tentative de s’arrêter sur une des positions, pas plus de 5 points seront accordés. Si le chien ne s’arrête sur aucune position, ou prend les positions dans l’ordre inverse, l’exercice est perdu. Si le chien s’arrête une fois dans une mauvaise position, pas plus de 7 points seront attribués. Si le chien s’assoit ou se lève avant le premier rappel, pas plus de 7 points seront attribués. Si le chien se déplace de plus de la longueur de son corps avant le premier rappel, alors l’exercice est raté.

**EXERCICE 6 – Envoi en avant avec directions, couché et rappel. Coeff. 4**

**Commandement :*(voir article 5.9.f)*** « En avant », « Debout »,

« Droite/gauche » et/ou geste de la main (« Stop »), « Couché »

et « Au pied »

**Réalisation :** Le chien est envoyé à un cône (petit et de préférence une demi-sphère), à approximativement 10 m du point de départ et est stoppé en position « debout » au cône. Le chien doit prendre sa position dans un cercle de rayon de 2 m, dessiné de manière visible.

Après approximativement 3 s, le commissaire ordonne au conducteur d’envoyer son chien dans un carré de 3 m x 3 m, situé à approximativement 25 mètres du point de départ. Le carré, comme le cercle, ne doivent pas être situés à moins de 3 m de la limite extérieure du

ring. Des cônes, (d’à peu près 10 à 15 cm de hauteur), marquent les 4 angles. Des lignes bien visibles (c'est-à-dire ruban adhésif ou ligne de plâtre) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur. Quand le chien atteint le carré, le conducteur commande le coucher. Sur autorisation, le conducteur marche vers son chien. A peu près à deux mètres du chien, le

conducteur tourne sur ordre, et après approximativement 10 m tourne à nouveau vers le point de départ. Après encore 10 m, le commissaire ordonne de rappeler le chien, alors que le conducteur continue de marcher vers le point de départ. Le chien doit aller au cône et au carré en ligne droite et doit entrer dans le carré par la ligne de devant. L’angle entre les lignes reliant le point de départ et le cône, et entre le cône et le milieu du carré doit mesurer 90°.

**Directives de jugement :** La volonté du chien à obéir aux commandements, sa vitesse et son déplacement en ligne droite doive être mis en valeur. Pour obtenir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de 6 commandements pendant l’exercice, le sixième commandement étant un commandement d’arrêt dans le carré. Le chien doit suivre les commandements, (c'est-à-dire que si un commandement d’arrêt dans le carré est donné, le chien doit l’exécuter). On peut choisir de coucher le chien directement et n’utiliser alors que 5 commandements.

Si le chien agit de sa propre initiative, il doit être pénalisé. Ceci veut dire, par exemple, que le commandement « debout » au cône ou le commandement « coucher » dans le carré doivent être donnés. Si le conducteur bouge d’un pas dans quelque direction que ce soit lorsqu’il commande, l’exercice est raté. S’il y a du langage corporel excessif de la part du conducteur, pas plus de 8 points seront attribués. Le chien doit avoir les quatre pattes dans le cercle avant que le commissaire donne l’ordre d’envoyer le chien au carré. Un chien qui s’assoit ou se couche au cône ne peut obtenir plus de 8 points. Si un chien s’assoit ou se couche en dehors du cercle, ou si un chien se couche en dehors du carré, alors l’exercice est raté. Si un chien est couché aucun commandement de direction ne peut être donné.

Pour obtenir des points, le chien doit être couché à l’intérieur du carré, sauf pour la queue.

L’exercice est raté, si le chien s’assoit ou se lève avant le deuxième virage du conducteur. Pas plus de 5 points seront attribués si le chien s’assoit ou se lève après le deuxième virage, avant le rappel. Si le chien sort du carré, avant le rappel, l’exercice est perdu. Si le chien se déplace lentement, pas plus de 6 points seront attribués.

Un second rappel, commandement d’arrêt ou de coucher, doivent être pénalisés. (- 2 points par commandement). L’exercice est raté au bout du troisième commandement supplémentaire. La pénalité pour rediriger un chien dépend de la volonté du chien à obéir.

La pénalité est d’alors 1-2 points.

Il n’est pas autorisé de montrer au chien les directions au point de départ ou de montrer le carré au chien avant l’exercice. Ceci conduit à la perte de l’exercice.

**EXERCICE – 7 : Rapport d’objet directionnel. Coeff. 3**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « En avant », « debout »,

« droite/gauche » et/ou gestes, « apporte », « donne »

**Réalisation :** [Voir figure en appendice]. Trois haltères sont placés en ligne, séparés d’environ 5 m les uns des autres, de manière à être vus facilement. Le point de départ se situe à 20 mètres de l’haltère du milieu. Le chien est envoyé sur un cône situé approximativement à 10 m du point de départ. Le conducteur commande le debout au cône, à 2 m maximum de celui-ci. Après 3 secondes, le conducteur reçoit l’autorisation d’envoyer

son chien vers l’haltère de droite ou l’haltère de gauche (déterminé par tirage au sort) et le chien doit le rapporter et le rendre correctement. Le commissaire place les 3 haltères, après qu’il ait été déterminé par tirage au sort lequel doit être rapporté. (L’haltère du milieu n’est jamais tiré au sort). L’haltère tiré au sort est posé en premier. Pendant cette procédure, le conducteur et le chien se tiennent au point de départ, regardant l’haltère du milieu, à une distance d’approximativement 20m.

Trois tailles d’haltères (max 450 g) doivent être disponibles. La taille de l’haltère doit être en relation avec la taille des races, mais le conducteur est libre de choisir la taille.

**Directives de jugement :** La volonté du chien à obéir aux commandements, la vitesse du chien et le fait qu’il prenne le chemin le plus court pour prendre le bon haltère doivent être mis en avant. Montrer les directions au point de départ sera jugé comme toucher son chien et entraînera la perte de l’exercice. Pour obtenir des points, le chien doit rester à l’intérieur d’un cercle de 2 m au cône. Un chien qui s’assoit ou se couche au cône ne peut obtenir plus de 8 points. Si le chien prend le mauvais haltère, l’exercice est raté. (0 points).

La pénalité pour un commandement supplémentaire **de direction** dépend de sa force et de la volonté du chien à obéir. La pénalité pour d’autres commandements supplémentaires suit les règles générales et les directives de l’exercice 6.

*Laisser tomber l’haltère :* Si le chien laisse tomber l’haltère, mais le ramasse de sa propre initiative, pas plus de 7 points seront attribués. Si un commandement supplémentaire de rapport doit être donné avant que le chien ne ramasse l’haltère, le maximum des points est 5. Si le chien laisse tomber l’objet près du conducteur et que le conducteur peut le ramasser sans faire un pas, 5 points seront attribués, à condition que la position de base soit prise correctement. Si l’objet tombe par la faute du conducteur après le commandement « donne », pas plus de 7 points peuvent être attribués.

*Mâchonner ou mordre l’haltère :* Mâchonner ou mordre l’haltère est pénalisé par une réduction de 2 à 3 points. Si le mâchonnage est important, pas plus de 5 points seront attribués. Un mâchonnage très important ou la destruction de l’objet entraîne la perte de l’exercice. Une remise en gueule néanmoins ne sera pas pénalisée.

**EXERCICE 8 – Saut de la haie avec rapport d’objet métallique.**

**Coeff. 3**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Saute » et/ou « Apporte » et

« Donne »

**Réalisation :** Le conducteur est placé en face de la haie, approximativement à 3 mètres, avec le chien en position de base. Le conducteur lance l’haltère en métal. Sur autorisation, le conducteur commande à son chien de sauter, rapporter l’haltère et faire le retour. L’un ou l’autre des commandements de rapport et de saut ou les deux commandements peuvent être donnés. Si le commandement de rapport est donné, ce ne doit pas être après que le chien ait commencé son saut. Trois tailles (ou poids) d’haltères sont disponibles. Le poids maximum de l’haltère le plus gros ne peut dépasser 200g. Néanmoins, c’est au conducteur de choisir son haltère, sans se préoccuper de la taille du chien. La haie doit avoir une largeur d’un mètre maximum et approximativement aussi haute que la hauteur du garrot, arrondi à la dizaine supérieure. La hauteur de la haie ne peut jamais être supérieure à 70 cm.

**Directives de jugement :** Si le chien touche la haie même légèrement, le score maximum est 8. Si le chien prend appui sur la haie ou ne fait pas le retour, l’exercice est raté.

*Laisser tomber l’objet (haltère) :* Si le chien laisse tomber l’objet mais le reprend de sa propre initiative, pas plus de 7 points seront attribués. Si un commandement supplémentaire de rapport doit être donné avant que le chien ne ramasse l’objet tombé, le maximum des points est 5. Si le chien laisse tomber l’objet à côté du conducteur et que celui-ci peut le ramasser sans faire un pas, 5 points seront attribués, à condition que le chien prenne correctement la position de base. Si l’objet tombe par la faute du conducteur et après le commandement « donne », pas plus 7 points ne seront attribués.

*Mâchonner ou mordre l’objet :* Mâchonner ou mordre l’objet est pénalisé par une réduction de points de 2 à 3 points. Si le mâchonnage est important, pas plus 5 points ne seront attribués. Un mâchonnage très important ou la destruction de l’objet entraînera la perte de l’exercice. Une remise en gueule, néanmoins, ne sera pas pénalisée.

**EXERCICE 9 – Odorat et rapport. Coeff. 3**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** (« Reste/Au pied »), « Cherche », « Donne »

**Réalisation :** Au point de départ, le commissaire donne au conducteur un objet en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), que le conducteur doit marquer en utilisant un crayon ou un stylo à bille (avec son numéro de passage). L’exercice commence quand le commissaire donne l’objet.

Le conducteur garde l’objet marqué dans sa main 5 secondes. Le chien n’est pas autorisé à toucher ou sentir l’objet à ce stade. Le commissaire reprend l’objet et dit au conducteur de se retourner. C’est le conducteur qui choisit si le chien voit ou non le commissaire poser les objets. Un commandement « au pied » ou « reste » est autorisé. Le commissaire va placer l’objet du conducteur sur le sol, à une distance d’à peu près 10 m, sans le toucher, avec 5 autres objets identiques. Le commissaire place les autres objets à la main et donc les touches. Les objets sont placés en cercle ou en ligne horizontale, à une distance de 25 cm les uns des autres. Le commissaire demande au conducteur de se retourner et d’envoyer son chien chercher et rapporter le bon objet et le rendre, en suivant les règlements généraux de remise d’objet.

Les objets doivent être placés de la même manière, mais la position de l’objet du conducteur peut varier. En cas de ligne horizontale, l’objet du conducteur ne peut cependant pas être placé aux extrémités de la ligne.

Le chien doit être autorisé à travailler de manière active approximativement 30 secondes.

Les objets doivent être changés pour chaque conducteur.

**Directives de jugement :** L’accent doit être mis sur la volonté du chien à travailler et sa vitesse.

L’exercice est raté :

- si le chien touche ou sent l’objet avant qu’il ne soit rendu au commissaire.

- si un commandement est donné sur la zone des objets.

- si le chien soulève un mauvais objet.

Le chien peut flairer les objets quand il cherche le sien.

*Laisser tomber l’objet :* Si le chien laisse tomber l’objet mais le reprend de sa propre initiative, pas plus de 7 points seront attribués. Si un commandement supplémentaire de rapport doit être donné avant que le chien n’ait repris l’objet, le maximum est 5 points. Si le chien laisse tomber l’objet près du conducteur et que celui-ci peut le ramasser sans faire un pas, 5 points peuvent être accordés, à condition que le chien prenne la position de base correctement. Si l’objet tombe par la faute du conducteur après le commandement « donne », pas plus de 7 points seront attribués.

*Mâchonner ou mordre l’objet :* Mâchonner ou mordre l’objet doit être pénalisé par une réduction de 2 à 3 points. Si le mâchonnage est important, pas plus de 5 points seront attribués. Un mâchonnage très important ou la destruction de l’objet entraîne la perte de l’exercice. (0 points). Une remise en gueule ne sera pas pénalisée.

**EXERCICE 10 – Positions à distance. Coeff. 4**

**Commandements : *(voir article 5.9.f)*** « Couché », « Reste », « Assis », « Debout », « Couché », et/ou gestes.

**Réalisation :** Le chien est placé couché à un endroit déterminé. Sur autorisation, le conducteur quitte le chien et se rend à un point déterminé, à une distance approximative de 15 mètres. Le chien doit changer de position 6 fois (debout/assis/couché) et rester sur place. L’ordre des positions peut varier mais doit être le même pour tous les conducteurs.

Chaque position doit être exécutée 2 fois, et le dernier commandement doit être « couché ».

Le commissaire montre au conducteur, avec des signes écrits ou des dessins, dans quel ordre le chien doit changer de position. Le commissaire ne doit pas voir le chien quand il donne les instructions. Le commissaire change de signe toutes les trois secondes. Le conducteur peut utiliser voix et gestes, mais ils doivent être brefs et utilisés simultanément.

Une ligne imaginaire reliant deux marqueurs sert de limite dans le dos du chien.

**Directives de jugement :** L’accent doit être mis sur la façon dont le chien prend les positions, sa vitesse d’exécution, la clarté des positions, et la façon dont les positions sont prises. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas bouger au total de plus de la longueur de son corps, dans toutes les directions. Les déplacements en avant, en arrière et latéraux sont additionnés. Si le chien rate une des positions, pas plus de 7 points seront attribués.

Cependant si le chien saute une position et prend de lui-même, la position suivante, l’exercice est raté. Le chien doit au moins prendre 5 positions pour obtenir des points. Si le chien s’assoit avant le retour du conducteur, pas plus de 8 points seront attribués. Des commandements de la voix et des gestes exagérés ou continus sont pénalisés.

Pas plus de 8 points seront attribués si le chien a besoin d’un deuxième commandement sur une position. Désobéir à un second commandement sur une position entraîne la perte de la position. Donc, le premier commandement supplémentaire vaut – 2 points et les suivants -1 point.

Il est possible d’obtenir des points pour cet exercice même si 3 ou 4 positions ont été réussies après seulement 1 commandement supplémentaire, si le commandement supplémentaire est obéi immédiatement, et conduit à une bonne et claire position et que le reste de l’exercice est excellent.